



# Poisson d'avril à Cuves ?

Cuves 13 avril.



29, place de l'hôtel de ville - BP 3  
50370 BRÉCEY  
Tél. 02 33 89 21 10 - Fax. 02 33 89 21 19  
email : ccb@brecey.com

Brécey, 1er avril 2011

Bernard TRÉHET  
Vice-président du Conseil général de la Manche  
Président de la Communauté de communes de Brécey  
Maire de Brécey

aux

Habitants de Cuves

Madame, Monsieur,

Lors de la campagne électorale des cantonales, j'ai souhaité me présenter dans la clarté face à la population de toutes les communes du Canton.

Les électeurs de Cuves se sont abstenus à une grande majorité mais un peu plus de 100 d'entre eux ont montré leur insatisfaction face au centre d'enfouissement par un vote désapprobatoire.

Toutefois, par un vote sans ambiguïté, la population du canton s'est rangée derrière mes propositions et a reconnu le travail qui a été réalisé pour les communes et la Communauté de communes de Brécey avec l'aide du Conseil général.

Il n'en reste pas moins que j'ai bien noté que l'ouverture du Centre a entraîné quelques nuisances qui ont troublé la sérénité de votre commune. La plupart de ces difficultés doivent pouvoir être circonscrites dès lors que nous en connaissons l'origine. Quelques unes sont liées à des techniques nouvelles que l'entreprise doit s'approprier.

Il a été dénoncé également des difficultés relationnelles avec l'entreprise bien que le jeune directeur du Centre soit très à l'écoute des doléances et de nos observations. Si ces difficultés relationnelles sont parfois partagées, je me dois de les atténuer afin que la commune de Cuves ne soit pas pénalisée par son absence de rapports avec la société.

En tout état de cause, il importe que la commune perçoive de la société " Les Champs Jouault " la taxe qui lui est due ; elle sera supérieure à 50 000 € soit quasiment l'équivalent de vos impôts. De même, la solidarité des habitants de Brécey et de la Communauté va permettre de créer un assainissement collectif sur la commune de Cuves indispensable à la valorisation des habitations et à la construction. Le lotissement que souhaite faire la commune ne pourrait se réaliser sans cet assainissement.

C'est pourquoi, avec Nathalie Lethimonnier, habitante de Cuves et suppléante de votre conseiller général, et Eric Guérin vice président de la Communauté de communes et d'Odyssee, je vais m'employer, dans un souci constructif, à suivre régulièrement le fonctionnement et les dysfonctionnements du Centre et à communiquer avec votre maire dès le moindre problème. Nathalie Lethimonnier a bien voulu être intermédiaire entre la société, votre maire, Francis Turpin et moi-même. Je l'en remercie vivement.

D'ores et déjà, j'ai pris contact avec différents services pour réduire les difficultés liées à la vitesse des camions et parfois au bruit, la porte ouverte qui m'a été demandée par vos élus sera organisée à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2011. De même, je vais demander à monsieur le sous-préfet que la commune soit représentée par deux élus au sein de la CLIS, le 2<sup>ème</sup> étant observateur.

Voilà, pour l'heure, ce que je voulais vous dire. Mon intention n'est pas d'être en retrait du développement de Cuves mais bien au contraire, de m'y impliquer comme je l'ai toujours fait. La transformation du bourg, et l'évolution de votre population de 22 % depuis la création de la Communauté de communes de Brécey sont le résultat de mon action. J'entends bien la poursuivre.

Avec mes sentiments cordiaux,

Le président,  
Bernard TRÉHET



Les habitants découvrent dans leur boîte à lettre une missive si curieuse (voir copie ci-dessous) qu'ils pensent à un .... **Canular**.

\* **Datée du 1<sup>er</sup> avril**, date bien connue pour son arrivage de poissons du même nom.

\* **Réputée rédigée par un vice-président** du conseil général ce qui évidemment impossible puisque **l'avant-veille, le vice président a perdu son titre et sa fonction de vice président**.

\* **Distribuée discrètement** et sans doute nuitamment,...bref autant d'indices révélateurs d'une plaisanterie du plus mauvais goût tant, à Cuves et dans tout le canton de Brécey, le sujet (**le scandale de la monstrueuse poubelle mise à disposition des déchets de l'Ille et Vilaine**) prête à tout ... **sauf à rire**.

Or c'est bien le **fou rire** qui saisit l'auteur (préssumé) de cette **gaudriole** lorsqu'il pose, contre toute vérité, l'affirmation jubilatoire dans son ironie, de la sollicitude toute **paternelle** qu'il a toujours manifestée pour Cuves dont il a même généré la croissance de la **population** : « *l'évolution de la population de 22% (est) le résultat de mon action* » ! L'ironie se fait même sardonique lorsque l'auteur demande à ses lecteurs de l'applaudir, il va mettre toute son énergie à combattre « **les quelques nuisances qui ont troublé la sérénité du canton** » (bref, des broutilles) : le pyromane qui a allumé ce sinistre (projet) en sera le pompier.

**Le pompier pyromane se fait aussi diplomate retors**. En désignant Nathalie Lethimonnier comme « intermédiaire » chargée de mission de réconciliation, il s'assure aussi de la **parfaite partialité de la médiatrice** qui est non seulement sa **suppléante** au conseil général mais encore plus une personne intéressée au développement de la SAS dont **son mari est actionnaire et son fils salarié**.

En confirmant dans ce dossier que la commune de **Cuves ne comptera qu'un seul membre de droit** à la commission d'information et de surveillance, il prouve que la composition de la CLIS, dont il est par ailleurs un des membres les plus influents a été soigneusement étudiée pour la rendre ... **inoffensive**. Au moment même où les incidents se multiplient (voir tout récemment le dernier en date dans Ouest France 22/04/2011 « **Centre d'enfouissement : la bache de l'alvéole explose** »). Si « **Bernard Tréhet réfléchit aux sénatoriales** » (Ouest France 22/04/2011) sous les couleurs « **du nouveau centre** » ! il ne peut manquer de noter que **la bache de l'alvéole pourrait bien lui revenir en boomerang en bache électorale**.